

le rapport NADEAU

donnons-lui notre sérieuse considération

par André E. LeBlanc

Lorsqu'en janvier 1973¹, Fernand Dumont et Guy Rocher suggérèrent qu'il y aurait peut-être lieu de songer à mettre au travail une commission d'enquête sur l'enseignement post-secondaire, leur suggestion retentit comme un véritable coup de foudre qui secoua les différents échelons du milieu collégial. Une nervosité évidente se fit sentir chez un bon nombre d'individus qui en étaient venus à considérer l'enseignement collégial comme un milieu propice à leur propre expression et à leur avancement personnel. Aujourd'hui encore, je crois entendre les commentaires si souvent répétés, du genre: "pareille entreprise est prématurée"; "une telle enquête ne saurait que contribuer à détériorer davantage l'autonomie des institutions"; le projet a été conçu "pour permettre à des professeurs d'université d'accroître leurs revenus en touchant des

honoraires pour de la recherche ou de la consultation", etc. Un peu plus tard, lorsqu'à la demande du ministre, le Conseil supérieur de l'Éducation, accepta de mener une étude sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial², l'inquiétude engendrée par un tel projet devint pour plusieurs une véritable épée de Damoclès. À un tel point, en fait, que les personnes chargées de la rédaction du rapport durent consacrer beaucoup de temps et d'énergie à tranquilliser les esprits et à convaincre les diverses composantes du milieu collégial qu'elles n'étaient pas l'avant-garde d'Attila le Hun. C'était vraiment incroyable de constater comment la fossilisation avait commencé à s'installer dans les cégeps, quelques années à peine après leur création; la possibilité d'une critique prenait l'allure d'un acte subversif³.

Dans pareilles circonstances, il n'y a pas lieu de s'étonner, qu'à partir du moment où a commencé à circuler la version préliminaire officielle de ce qu'on appelle le rapport Nadeau, se soient répandues dans les différents collèges des réactions allant du scepticisme à l'hostilité la plus affichée⁴. En réalité, plusieurs choses me troublent personnellement: la première version du rapport était mal rédigée; le rapport présente un nouveau jargon éducatif qui risque d'être plus embrouillant qu'éclairant; il suggère la possible création, dans notre système éducatif, de différents paliers qui ne seraient pas coordonnés; à certains endroits, on nage en plein idéalisme; le secteur privé de niveau collégial est choyé d'une façon scandaleuse; certaines préoccupations apparaissent comme les sujets de prédilection du Centre d'animation, de dévelop-

pement et de recherche en éducation (CADRE) plus que toute autre chose. Je pourrais facilement énumérer plusieurs autres griefs, lesquels ajoutés à d'autres jugements portés contre le rapport, constitueraient un sévère acte d'accusation. Cependant, à ce stade-ci, une condamnation prématurée pourrait avoir comme résultat de reléguer aux oubliettes ce qui pourrait bien se révéler être parmi les documents traitant d'éducation les plus importants publiés au Québec dans les années 70. Le rapport Nadeau n'est pas — et ne prétend pas être — une ébauche pour un changement qui serait imposé. C'est plutôt l'énoncé de préoccupations auxquelles la collectivité doit faire face. À défaut de quoi, les pas de géants qui ont été accomplis au cours de la dernière décennie, pour mettre en place un système d'enseignement adapté aux besoins de la société, pourraient s'avérer vains.

Sans vouloir rejeter les idées préconisées dans le rapport Parent (1963-1965), le *Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial* demande qu'on réexamine ce qui s'est passé depuis ce temps dans la perspective du défi à relever aujourd'hui⁵. Voilà, sans doute, la contribution majeure du rapport Nadeau. Il est évident qu'un nouvel ensemble de réalités s'est manifesté au cours des dix années qui ont suivi la publication du rapport Parent. Au tout début de la Révolution tranquille, on vit dans l'éducation le moyen d'assurer la survivance nationale. De "la revanche du berceau" on passa à "la revanche du cerveau". Dans ce contexte, les cégeps étaient appelés à devenir une sorte de pivot dans le développement d'une société

moderne, spécialisée, orientée vers la technologie, où tous et chacun auraient un emploi: en bref, une société à l'américaine. Le DEC, comme bien d'autres parchemins tout autant convoités, devait être l'insigne des élus. Cependant les choses ne se sont pas passées ainsi malgré les signes d'optimisme qu'on peut trouver dans l'Opération Relance. Aux États-Unis, le diplôme universitaire baisse en valeur plus rapidement que le dollar américain⁶. Une étude récemment conduite au Canada fait ressortir la même tendance⁷. Quant au Québec, ce n'est qu'une question de temps. Le processus est en marche et on atteindra très prochainement le point de saturation, lorsque le nombre des diplômés excédera le nombre d'emplois disponibles. Ce nouveau facteur de sous-emploi rendra encore plus critique le problème chronique du chômage.

À cet égard, il faut rendre hommage au rapport Nadeau qui ne propose pas de résoudre cette situation difficile simplement en réduisant le nombre d'inscriptions au collège. Il préconise plutôt une conception nouvelle et dynamique de l'apprentissage. Son leitmotiv — préparer les étudiants à prendre leur place dans la société — s'exprime de nouveau dans la notion de formation fondamentale. Fournir à l'individu les *éléments de base* qui lui permettront de se débrouiller dans un monde en constante évolution. Son bagage devra nécessairement inclure des outils — sur les plans mental, pratique et affectif — grâce auxquels il pourra s'adapter aux nombreux recyclages que la vie lui imposera. De là il s'ensuit que les lignes de démarcation entre l'éducation régulière et l'éducation des adultes doivent à ja-

mais disparaître. Même si le rapport n'en fait pas mention, il est clair que nous devons très prochainement accorder une attention sérieuse aux initiatives qui ont cours en France autour du concept de "formation permanente". Grâce à cette "formation fondamentale", le cégep formera des diplômés beaucoup plus autonomes, dont les connaissances seront également beaucoup moins étroites. Sans déraciner complètement "le syndrome des deux solitudes" qui résulte de l'incapacité d'intégrer d'une manière satisfaisante les étudiants du général et du professionnel, syndrome que le rapport décrit avec tant d'à-propos, un progrès marquant aura été réalisé. La formation professionnelle et l'éducation à la vie n'ont pas à s'exclure mutuellement⁸. Au contraire elles peuvent et doivent aller de pair si l'individu veut s'adapter à l'évolution rapide et soutenue qui a cours sur le plan socio-économique. En faisant ressortir et en affirmant de nouveau cette conviction, le comité d'étude reprend des vues d'abord exprimées dans le rapport Parent puis davantage développées dans le défunt rapport Roquet⁹. Toutefois dix années se sont écoulées, et ce n'est certes pas faire preuve d'exagération que d'affirmer qu'il reste un long chemin à parcourir avant d'atteindre l'objectif fixé.

Une deuxième affirmation décisive du rapport Nadeau: il est à peu près temps de donner à l'étudiant ce qui lui est dû. Comme on nous le fait remarquer: "Tout est immuable autour, sauf l'étudiant, comme s'il devait être au service du collège, des professeurs, des administrateurs et du cerveau électronique¹⁰". À cette liste, je pourrais ajouter: au service

des facultés universitaires, des corporations professionnelles, des conseillers de placement, des gérants de cafétéria... *Ad infinitum, ad nauseam*. Dans le système d'enseignement c'est l'étudiant qui est le consommateur et il représente une partie de cette majorité silencieuse qui souffre depuis longtemps. Les étudiants sont-ils jamais consultés au sujet du calendrier scolaire? Lorsqu'il est nécessaire de réduire les allocations budgétaires, ces réductions n'affectent-elles pas généralement les activités et services relatifs aux étudiants (programmes sportifs, heures de bibliothèque, garderies d'enfants, etc.)? Quelle participation demande-t-on aux étudiants dans le choix et l'évaluation des professeurs? Les réponses à ces questions sont très simples, mais également troublantes.

Le rapport Nadeau, et c'est à son honneur, a eu le courage de ne pas ménager ses mots. Il reconnaît catégoriquement la relation qui existe entre les besoins de l'étudiant et ceux de la société. Pour cette raison, l'école, le réseau des cégeps doivent répondre aux besoins réels de l'étudiant. C'est pourquoi le collège doit devenir "un milieu plus humain". Le point de vue de l'étudiant doit être pris en considération dans les décisions qui touchent son éducation et son avenir. Comment peut-on s'y objecter? "Les étudiants sont plus pratiques que les idéologues...¹¹". Ils font preuve, en effet, de beaucoup plus de maturité que nous ne sommes prêts à leur reconnaître. N'avons-nous pas pendant des années impassiblement laissé des diplômés du secondaire et des *drop out* affronter la vie pour s'y frayer un chemin, vaille que vaille. Ils ont forgé

leur propre carrière... ils se sont mariés et ont élevé des familles... ils ont eu à prendre des décisions sérieuses... ils sont devenus des citoyens de notre État! Si ces mêmes individus avaient pu accéder au niveau collégial, toutefois, leur apprentissage aurait été soumis à ce qu'on appelle les besoins du système établi. Quel gaspillage! Quelle perte de potentiel! Quelle mutilation du processus d'apprentissage! Pour remédier à ces lacunes, le rapport suggère que l'on intègre l'étudiant à la routine du collège. C'est en participant au niveau du module¹², que l'étudiant réussira enfin à exercer son influence sur les objectifs de sa formation, sur le genre d'activités auxquelles il prendra part, sur les moyens qui serviront à évaluer ses progrès, et sur la façon dont est administré ou conduit son programme. Pour plusieurs dans les collèges, pareille perspective a de quoi provoquer une dépression nerveuse. D'autres voudront certainement écarter le spectre d'un autre Limoilou.

Dans un esprit serein et objectif, les plus perspicaces reconnaîtront cependant que pareil changement aurait dû être apporté depuis longtemps. L'étudiant: était-il ou n'était-il pas un adulte? Le rapport Nadeau nous fait bien voir que cette ambiguïté n'avait pas échappé à la vigilance du grand public. En fait, l'incapacité des cégeps à accéder par eux-mêmes à la prise de conscience de cette ambiguïté a été une des raisons majeures qui les ont empêchés de s'identifier comme étant, soit une extension de l'école secondaire, soit le commencement d'une expérience post-secondaire.

En plus de ces points d'une importance capitale, le rapport

Nadeau touche une série de sujets, qui tous pourraient, en eux-mêmes, jouer un rôle significatif dans l'avenir de l'enseignement collégial: autonomie institutionnelle, amélioration du statut du professeur de collège, notion de "formation sur mesure", coordination régionale, etc. Le *Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, ainsi que nous l'écrivions au début de cet article, est pénétrant et formule maintes bonnes suggestions. Cependant ce qu'on ne semble pas avoir clairement réalisé jusqu'à maintenant, c'est que l'attention du rapport Nadeau ne se concentre pas exclusivement sur le niveau collégial. En effet, il pourrait avoir des retombées importantes sur d'autres niveaux et secteurs du système d'enseignement au Québec.

Affirmant que l'accès "à un programme du post-secondaire ne devrait plus être déterminé par l'acquisition de connaissances prédéterminées par (les exigences du post-secondaire) mais par la réalisation des objectifs du secondaire, objectifs et réalisation étant la responsabilité de ce niveau¹³", le rapport Nadeau propose que l'on mette un terme à ce genre de relation maître/client qui, depuis bien longtemps, caractérise le système¹⁴. Le comité d'étude recommande également qu'on mette fin à la spécialisation professionnelle au niveau secondaire. Le ministère de l'Éducation étant présentement à réévaluer ses propres relations avec les commissions scolaires¹⁵, pareilles recommandations pourraient servir de nouvel aiguillon pour enfin faire bouger des choses. Selon plusieurs, le mouvement de réforme n'a jamais vraiment touché le niveau secondaire;

voilà peut-être que la conjoncture est maintenant favorable à l'amorce de cette réforme.

On peut voir des possibilités analogues dans les secteurs de l'éducation aux adultes et des études universitaires. Le premier est depuis longtemps la vache à lait du système: on en a toujours exploité les ressources sans jamais vraiment en apprécier le potentiel. Quant à l'université, même si quantité de faits font ressortir à l'évidence cette situation, jamais ce milieu a-t-il eu le courage de reconnaître qu'il dépend du système d'enseignement tout entier et qu'il a une dette à l'égard de ce dernier. Dans les deux cas, le comité d'étude Nadeau nous propose des correctifs. Il donne à l'éducation des adultes une identité qui lui est propre. Si les vues du rapport Nadeau sont endossées, l'éducation des adultes ne saurait plus être désormais cette simple série, plus ou moins coordonnée, de cours (mieux appelés courses) du soir — où il faut acquérir des connaissances, des crédits, des prérequis, etc. Si c'est le souci d'épanouissement de l'étudiant qui devient prédominant, cela entraînera du fait même une réévaluation des priorités quant à l'utilisation des ressources. De la même manière, la place qu'occupe l'enseignement universitaire dans le système d'éducation commande que l'isolationnisme de l'université prenne fin. Comme on peut lire dans le rapport, "la formation post-secondaire situe le collège et l'université, comme deux institutions qui, en commun et en continuité, administrent un programme long de formation¹⁶". Le temps est maintenant venu de coordonner nos objectifs. C'est là une situation tout à fait propice à la poursuite d'un but commun.

Peut-être réussirons-nous ainsi à mettre fin à ce climat isolationniste qui s'est développé entre collèges et universités au cours des dernières années¹⁷.

Enfin, le rapport Nadeau a une originalité particulière dans la documentation traitant de l'éducation au Québec. C'est la première étude du genre qui aborde ouvertement les dimensions politiques de l'éducation. Rares sont ceux qui nieront le fait que le milieu collégial québécois est et a été un des plus politisés en Amérique du Nord. Toutefois, en dépit d'une telle évidence, nous avons été témoins d'exemples répétés de négligence flagrante de cette réalité. Il suffit de mentionner le rapport Roquet, le Manuel de classification, la course au "Nouveau Pouvoir" et le projet de Nouveau Régime pédagogique à ceux qui en ont subi l'expérience, comme à ceux qui furent détruits par elle, pour avoir une idée de l'ampleur des traumatismes qu'ont provoqués de tels affrontements. Le rapport Nadeau, et c'est à son mérite, fait nettement face au problème et tente de le résoudre. Il n'a pas la prétention de proposer une solution magique. Il suggère, pour l'avenir, un plan d'action qui se résume comme suit:

1. — assurer un maximum de sécurité tant aux individus qu'aux institutions;
2. — adopter une stratégie graduelle de changement: procéder étape par étape;
3. — faire preuve d'une grande flexibilité;
4. — agir avec la conviction que les personnes directement ou indirectement affectées par le changement doivent être informées et impliquées dans le processus de changement;
5. — être conscient que le chan-

gement ne s'opérera pas nécessairement au même rythme et de la même façon d'un collège à l'autre du réseau.

Le psychisme gaulois a tendance à se nourrir d'absolus et comme le souligne le rapport: "Par tempérament, le milieu québécois est toujours impatient d'appliquer ses réformes¹⁸". En d'autres termes, les risques sont immenses et le comité d'étude en est très conscient. Le Conseil supérieur de l'Éducation l'est également. Malgré tout ils ont bravé les obstacles et mis à nu la situation. L'avenir des collèges en tant qu'institutions éducatives de qualité pourrait entièrement dépendre de leur aptitude à relever le défi que pose le rapport Nadeau. Le succès qui couronnera leurs efforts laissera nécessairement son empreinte sur l'éducation au Québec pour des dizaines d'années à venir ●

Remerciements — Ce travail a bénéficié des commentaires de mes collègues Bill Young et Frank Greaney.

L'auteur est secrétaire général du Vanier College.

1. Dumont, Fernand et Rocher, Guy "L'expérience des Cégeps: urgence d'un bilan", *Maintenant*, no 122, janvier 1973, pp. 17-23. L'article fut publié simultanément dans l'édition de janvier 1973 de *Critère*.
2. Conseil supérieur de l'Éducation, *Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, Montréal, 10-11 juillet 1975, chap. V, VII et VIII. Ci-après appelé *Rapport Nadeau*.
3. Québec n'est pas la seule province du Canada où le système collégial a été soumis à un examen minutieux. Cinq rapports significatifs ont été publiés durant les trois dernières années: *A Choice of Futures, Report of the Commission on Educational Planning*, Edmonton, 1972 (autrement connu comme le "Worth Report"); *The Learning Society, Report of the Commission on Post-Secondary*

- Education in Ontario*, Toronto: Ministry of Government Services, 1972 (autrement connu comme le "Wright Report"); *Report of the Task Force on Post-Secondary Education in Manitoba*, Winnipeg, non daté (autrement connu comme le "Oliver Report"); *Report of the Nova Scotia Royal Commission on Education, Public Services and Provincial-Municipal Relations*, Halifax: Queen's Printer, 1974 (autrement connu comme le "Graham Report"); et *Towards the Learning Community*, Vancouver: Department of Education, 1974.
4. Pour des exemples connexes, voir: Demers, Guy, "Les Cégeps deviendront-ils l'antichambre du système et de l'entreprise privée?" *Le Jour* (Montréal), 25 août 1975, p. 9; Fédération des cégeps, *Communiqué de presse: Premières réactions de la Fédération des cégeps au Rapport du C.S.E. sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, 11 septembre 1975.
 5. L'influence de la pensée qui a servi à préparer le rapport annuel du Conseil supérieur de l'Éducation pour 1969-70 a certainement touché l'équipe Nadeau. La compréhension du rapport Nadeau est gênée dans plusieurs points s'il n'y a pas une appréciation de ce *magnum opus* du Conseil supérieur. Le lecteur attentif devrait consulter: Québec, Conseil supérieur de l'Éducation, *L'Activité éducative. Rapport Annuel 1969-70*, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, s.d.
 6. Pour une excellente évaluation, consulter: O'Toole, James, "The Reserve Army of the Underemployed", *Change*, VII, No 5, juin 1975, pp. 26-33, 60-63; Freeman, Richard et Hollomon, J. Herbert, "The Declining Value of College Going", *Change*, VII, No 7, septembre 1975, pp. 24-31, 62.
 7. "Are We Heading for a Big Brain Glut After 1978", *The Financial Post* (Toronto), 6 septembre 1975, p. 5.
 8. Pour une discussion en profondeur sur ce sujet, voir: Hoyt, Kenneth B., et al, *Career Education*, Salt Lake City, Utah; Olympus, 1972.
 9. *Rapport du Comité d'étude des cours communs à tous les étudiants du cégep*, Québec: ministère de l'Éducation, 1er décembre 1970. Il sera intéressant de voir si le rapport Nadeau recevra le même traitement que celui accordé au rapport Roquet. Si certains groupes devin-
 - rent nerveux en 1970-71 à l'idée de voir leurs intérêts personnels mis en jeu, ils seront absolument terrifiés cette fois-ci, et feront tout en leur pouvoir pour assurer le *statu quo*.
 10. *Rapport Nadeau*, p. 65.
 11. *Ibid*, p. 19.
 12. Se référer au chap. 3 du *Rapport Nadeau* pour de plus amples détails sur l'objectif et la structure du module.
 13. *Rapport Nadeau*, p. 41.
 14. Cette recommandation est assez ironique. Depuis quelque temps les collèges se plaignent avec amertume des exigences imposées par les facultés et départements d'université, ainsi que par les corporations professionnelles. Ils perdent généralement de vue le fait qu'eux-mêmes sont considérés dans le milieu secondaire, comme des tyrans contrôlant l'entrée à l'éducation supérieure.
 15. Les réflexions exprimées dans le rapport Nadeau se relient d'une façon intéressante aux propositions énoncées dans: Ministère de l'Éducation, *Vers un nouveau mode de fonctionnement du système d'enseignement élémentaire et secondaire au Québec — Pour consultation — Document 1*, Québec: Service général des communications du ministère de l'Éducation, juin 1975.
 16. *Rapport Nadeau*, p. 48.
 17. Le Comité de liaison de l'enseignement supérieur et de l'enseignement collégial (CLESEC) fut institué par le Gouvernement dans un souci de rationalisation et de coordination. De nombreux progrès ont été faits durant les quelques années passées, mais le climat de négociation existe toujours.
 18. *Rapport Nadeau*, p. 193.

PASSEZ LES FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN EN ÉGYPTE (15 jours)

Du 20 décembre 1975 au 3 janvier 1976: \$1027. (avion inclus) Le Caire-Louxor-Assouan-Abou Simbel-Alexandrie- ou zone du Canal (voyage d'information et de tente)



Adressez-vous aux experts de TOTAL VOYAGES ENR.

361 est, Henri-Bourassa
Montréal, Québec, Canada
H3L 1C2

Tél.: (514) 382-2429 — 382-3483